



Secteur forestier au Canada

Les forêts du Canada sont un trésor national, riche en diversité, vaste en taille et essentiel pour notre environnement, notre économie et notre identité. Ces forêts soutiennent des milliers de collectivités rurales et autochtones et contribuent aux solutions climatiques mondiales. Guidé par la consultation des communautés et de l'industrie ainsi que par les sciences et technologies les plus récentes, le secteur forestier canadien s'adapte aux changements climatiques et à l'évolution du commerce mondial tout en renforçant sa résilience à long terme.

En un coup d'oeil

Couverture forestière : 40 % des terres, 3^e pays le plus boisé au monde (par région).

Propriété : Plus de 90 % des forêts appartiennent à l'État (on parle alors de terres de la Couronne) et sont gérées par les provinces et les territoires.

Déboisement : Chaque année, moins de 0,01 % de la surface forestière est convertie de façon permanente à d'autres utilisations.

Perturbations : En moyenne, 5,6 % des forêts ont été touchées par les insectes ou les incendies chaque année entre 2021 et 2025.

Récolte : Moins de 0,2 % des forêts sont récoltées chaque année.

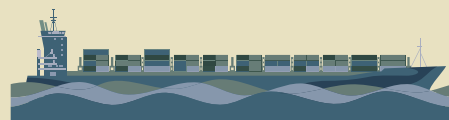
PIB : Contribution de 30,7 milliards de dollars à l'économie (2024).

Exportations : À hauteur de 37,2 milliards de dollars, y compris le bois d'œuvre, les pâtes et papiers et les granules de bois (2024).

Emploi : Près de 200 000 emplois directs dans la récolte, les scieries et la fabrication (2024).

Certification forestière : Environ 40 % des forêts certifiées à l'échelle mondiale.

Le saviez-vous?



En 2025, le Canada restait l'un des principaux exportateurs mondiaux de produits forestiers, notamment de bois d'œuvre résineux, de pâte kraft blanchie, de panneaux de copeaux orientés et de papier journal.



Le Canada travaille à la mise en place d'une bioéconomie forestière circulaire en utilisant les restes de bois provenant des forêts pour fabriquer des produits, tels que des bioplastiques, des tissus et des combustibles propres.

Aménagement durable des forêts

Cadres juridiques solides : Le Canada, par l'entremise des provinces et des territoires, est doté d'un système de lois et de règlements à plusieurs niveaux qui régit l'aménagement forestier. La responsabilité de la gestion forestière relève des gouvernements provinciaux et territoriaux qui réglementent et contrôlent la planification forestière, l'exploitation, la régénération et les exigences sylvicoles, en collaboration avec les collectivités autochtones, le secteur forestier et le public.

Les provinces et territoires octroient les droits et les autorisations accordées aux entreprises. Avant toute exploitation, les équipes de planification élaborent des plans d'aménagement forestier qui définissent des niveaux d'exploitation durables, tout en préservant les valeurs non ligneuses telles que la diversité biologique et des écosystèmes ainsi que la qualité des sols et de l'eau.

Depuis 1990, le Canada a constamment récolté à des niveaux durables.

Plan d'aménagement forestier et pratiques sylvicoles :

Les professionnels de la forêt la gèrent en considérant les générations actuelles et futures. Ils recourent à des horizons de planification qui peuvent aller jusqu'à 200 ans. La planification à long terme est complétée par des objectifs intermédiaires et des plans opérationnels détaillés à court terme précisant où et comment des activités telles que la construction de routes, la récolte, la régénération naturelle et/ou la plantation d'arbres.

Les pratiques forestières canadiennes comprennent un éventail d'habitudes d'exploitation et de régénération, y compris la coupe sélective et la coupe totale. Cela peut comprendre le retrait d'une partie ou la totalité du peuplement forestier pour permettre un ensemencement naturel par les arbres restants ou des peuplements voisins, la plantation de semis, ou une combinaison des deux approches. La coupe totale imite les perturbations naturelles telles que les incendies et favorise les essences qui ont besoin de lumière pour se régénérer.

Le Canada ne convertit pas les forêts naturelles en plantations et ne pratique pas la monoculture. Les superficies sont replantées de manière à refléter les types de forêts et d'écosystèmes qui existaient avant

la récolte. Les forêts se régénèrent naturellement ou sont soutenues par le reboisement d'espèces d'arbres indigènes. Au moment de planter les arbres, des efforts sont faits pour obtenir des semences provenant de la même région que celle où les plants sont mis en terre.

Santé et rétablissement des forêts : Les forêts du Canada font partie d'un paysage dynamique, qui est en constante évolution. Les incendies, les insectes et les maladies font partie de la dynamique naturelle des forêts du Canada. Les incendies de forêt font partie des perturbations naturelles nécessaires à la régénération de certains écosystèmes, au renouvellement des paysages forestiers et à l'évolution de la composition, de la structure et de la biodiversité des forêts au fil du temps.

Le maintien de la biodiversité comprend notamment la conservation des habitats et la planification basée sur les écosystèmes. Les espèces sensibles bénéficient de pratiques forestières durables qui atténuent les pressions exercées par les espèces envahissantes, la perte d'habitat et les perturbations liées au climat.

Adaptation aux changements climatiques : Les stratégies d'aménagement aident les forêts à s'adapter aux changements climatiques, car l'évolution des températures et des précipitations pose des problèmes à certaines essences d'arbres. La migration assistée est un outil qui favorise la résilience des forêts grâce à la plantation d'essences d'arbres indigènes mieux adaptées aux conditions climatiques futures.



Les forêts canadiennes sont gérées de manière à préserver les écosystèmes.

Forest Certification

Le Canada est doté de cadres juridiques complets associés à des politiques et à des législations fédérales, provinciales et locales qui mettent de l'avant l'aménagement durable des forêts.

—Étude de l'Université de la Colombie-Britannique comparant le Canada à huit compétences, dans le cadre du Processus de Montréal

Même si des règles strictes sont en place, de nombreuses entreprises forestières choisissent d'acquiescer une certification auprès d'organisations internationales indépendantes à but non lucratif, telles que le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), la Sustainable Forestry Initiative (SFI) et le Forest Stewardship Council (FSC). La certification de la chaîne de contrôle correspondante garantit la traçabilité de la forêt au produit final.

Environ les 2/3
des forêts publiques
aménagées au Canada sont
certifiées par un tiers.

Communautés autochtones

Plus de 300 communautés autochtones dépendent des forêts pour leurs moyens de subsistance et leurs pratiques culturelles. Leurs intérêts et leurs valeurs sont pris en compte dans les décisions d'aménagement forestier. De plus, l'entrepreneuriat autochtone dans le secteur forestier se développe dans toutes les provinces et territoires. Dans certaines régions du Canada, des accords formels prévoient que les plans d'aménagement forestier soient régis par les communautés autochtones.



Les espèces d'arbres indigènes du Canada ont des utilisations médicales ou pharmaceutiques connues. Elles sont utilisées dans des matériaux comme la rayonne, la cellophane, la colle et la térébenthine.

Produits forestiers, carbone et circularité

Le bois récolté continue à stocker le carbone, tandis que les nouveaux arbres en absorbent davantage. Les matériaux de construction à base de bois, tels que le bois d'œuvre et le bois massif, stockent le carbone pendant la durée de vie du produit. Les combustibles à base de fibres de bois, tels que les granules et les biocarburants, sont des options d'énergie renouvelable.

Le principe d'utilisation en cascade est au cœur de l'approche du Canada en matière de foresterie et de fabrication, car il priorise la façon dont les ressources sont utilisées, de la forêt au produit final. Les produits du bois qui ont une plus grande valeur et dont la durée de vie est plus longue, tels que le bois d'œuvre, les panneaux, le bois de masse, les produits de finition et les meubles, sont fabriqués en premier. Les résidus de fibres et les résidus forestiers de qualité inférieure ou restants peuvent être transformés en bioénergie et en produits biochimiques avancés.

Plus de 11 000
emplois
autochtones ou
6 %

de la main-d'œuvre
du secteur forestier.



Mesurer et rendre compte par souci de transparence

Le Canada s'est engagé à mener un dialogue transparent et ouvert sur ses pratiques forestières.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada utilisent les critères et indicateurs du Processus de Montréal ainsi que du Conseil canadien des ministres des forêts pour définir, mesurer et suivre l'aménagement durable des forêts, puis en rendre compte. Les provinces et les territoires disposent de sous-ensembles de critères et d'indicateurs adaptés aux caractéristiques des forêts et écosystèmes locaux.

Le Canada publie, tant à l'échelle nationale qu'internationale, des données sur les forêts par le biais de son rapport annuel L'état des forêts au Canada et de l'Évaluation des ressources forestières mondiales des Nations unies. Ces publications comprennent des statistiques sur l'inventaire forestier, les perturbations naturelles, l'aménagement durable des forêts et l'inventaire de carbone, ainsi que des données économiques et commerciales.

Pour de plus amples renseignements

L'état des forêts au Canada Rapport annuel 2025
prod-ressources-naturelles.azure.cloud.nrcan-rncan.gc.ca/sites/admin/files/documents/2026-01/2025-FR-FINAL-SoF2025.pdf

Le cadre de critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable au Canada du Conseil canadien des ministres des forêts
ccmf.org/communiqu%C3%A9s/le-cadre-de-criteres-et-indicateurs-de-lamenagement-forestier-durable-au-canada/

Inventaire forestier national du Canada
<https://nfi.nfis.org/fr>

Les évaluations des ressources forestières mondiales
<https://www.fao.org/forest-resources-assessment/fr>

Certification Canada
fao.org/forest-resources-assessment/fr

The state of Canada's forests: A global comparison of the performance on Montréal Process Criteria and Indicators
sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1389934119304964



Mention de source: Ainsworth Communications, courtesy naturallywood.com



Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) regroupe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui travaillent en partenariat pour faire en sorte que le Canada demeure un chef de file mondial en matière d'aménagement durable des forêts tout en favorisant la compétitivité du secteur forestier.

Visitez ccmf.org pour en savoir plus.